

UNIVERSITE DE BORDEAUX

UMR 5199 PACEA A3P Bâtiment B8

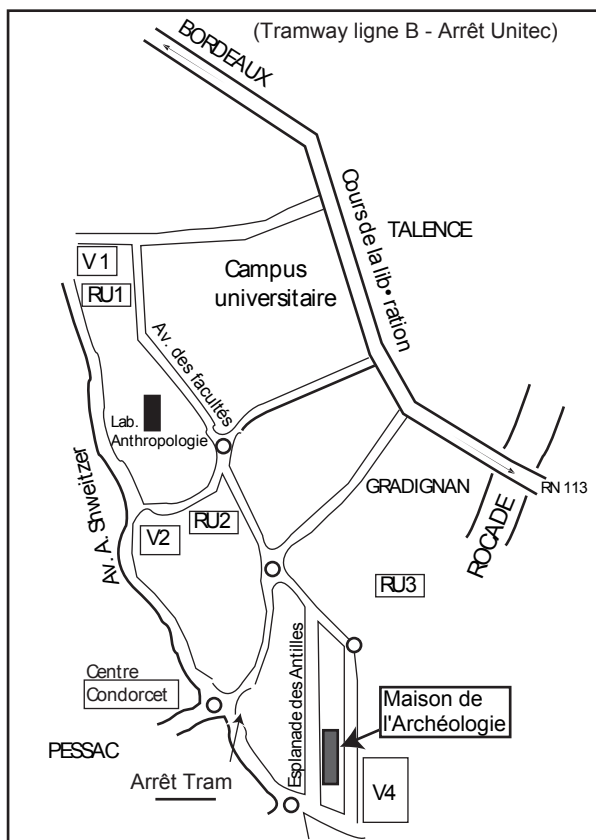
Mme Régine WORTMANN

Allée Geoffroy St Hilaire CS 50023

33615 PESSAC CEDEX

COURS

Les séances auront lieu à la Maison de l'Archéologie
(laboratoire Ausonius) Esplanade des Antilles
Université Bordeaux Montaigne



HEBERGEMENT

L'hébergement se fera en cité universitaire.
Les repas de midi seront pris sur le campus.

16 JUIN
au 27 JUIN 2014

FORMATION A L'ETUDE
DES SEPULTURES
PAR L'APPROCHE
ARCHEOTHANATOLOGIQUE

MINISTERE DE LA CULTURE
CNRS
UNIVERSITE DE BORDEAUX

UMR 5199 - PACEA
Anthropologie des Populations
Passées et Présentes - A3P

Fédération des Sciences Archéologiques
de Bordeaux - FR 3383

FORMATION A L'ETUDE DES SEPULTURES PAR L'APPROCHE ARCHEOTHANATOLOGIQUE

Dates et durée : 2 semaines, du **lundi 16 au vendredi 27 juin 2014**.

Présentation générale :

Il s'agit d'un séminaire résidentiel : l'hébergement, le petit-déjeuner et le déjeuner du midi sont assurés sur le campus à proximité du lieu d'enseignement.

L'enseignement se déroule sous forme de cours intensifs auxquels s'ajoutent les discussions de documents : les participants peuvent éventuellement apporter des photographies, relevés (...) relatifs à des sépultures et dont ils souhaiteraient discuter l'interprétation.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se font sur candidature (voir bulletin d'inscription ci-contre).

Prix d'inscription :

1 - Coût pédagogique : 550 €HT (soit 660,00 €TTC)

2 - Forfait hébergement restauration :

- Forfait étudiant : 290,00€ HT (soit 348,00€TTC)

- Forfait non étudiant : 393,00€ HT (soit 471,60€TTC)

Le forfait inclut les nuits (du lundi 16 au vendredi 27 juin 2014), les petits déjeuners et les déjeuners du midi. Il ne comprend ni les frais de transport ni les repas du soir.

Les stagiaires salariés (universités, CNRS, Inrap, opérateurs agréés, collectivités territoriales ou autres...) doivent demander auprès de leur employeur une prise en charge des frais d'inscription, de transport et de séjour au titre de la formation continue.

Les étudiants qui doivent présenter un mémoire universitaire dans le domaine funéraire peuvent demander un financement de leurs frais de séjour (forfait hébergement restauration) en sollicitant leur laboratoire. Cette recommandation est destinée plus particulièrement aux doctorants qui s'adresseront alors à leur école doctorale.

Les étudiants ou les stagiaires n'entrant pas dans l'une des catégories ci-dessus, peuvent toutefois soumettre leur candidature et demander une exonération totale ou partielle du prix d'inscription (coût pédagogique, forfait d'hébergement et de restauration).

La formation à l'étude des sépultures est conventionnée par l'organisme de formation ADERA enregistré sous le n° de déclaration d'activité 72 33 06982 33 et situé Centre Condorcet – 162 avenue Albert Schweitzer à Pessac (33600). Pour tout contact d'ordre administratif contacter Véronique LHEUREUX – ADERA – lheureux@adera.fr – tel : 05 56 15 80 03

OBJECTIF

Former à l'Archéothanatologie des chercheurs susceptibles d'enregistrer, au niveau de la fouille, et d'interpréter les observations indispensables à une meilleure compréhension des structures et des pratiques funéraires.

PROGRAMME

- Problématiques de l'Anthropologie de terrain.
- L'identification des pièces squelettiques et la notation de leur orientation anatomique.
- Les techniques de relevé, d'inventaire et de prélèvement, la consolidation et la reconstitution des vestiges humains.
- Les techniques d'enregistrement pour les grands ensembles funéraires.
- La reconnaissance des liaisons ostéologiques et leurs implications archéologiques.
- Les problèmes spécifiques aux incinérations.
- La détermination de l'âge au décès et du sexe à partir du squelette.
- La représentativité de l'échantillon exhumé par rapport à la population d'origine.
- Le devenir du cadavre après sa mise en place dans la tombe.
- Incidences de la taphonomie sur la reconstitution de la sépulture.
- Des exposés sur la paléoépidémiologie et la paléodémographie.

ORIGINE ET NOMBRE DE STAGIAIRES

Expérience de fouille requise : Agents du CNRS, de l'Inrap, des autres structures agréées d'archéologie préventive, des Universités, du Ministère de la Culture, des Collectivités Territoriales, étudiants, contractuels, bénévoles, ...
30 personnes

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Henri DUDAY, Directeur de Recherche émérite au CNRS

Patrice COURTAUD, Ingénieur de Recherche au CNRS

Participeront également à l'enseignement divers spécialistes en Archéologie et Anthropologie.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

E-mail :

Situation actuelle :

Etudiant Agent CNRS Autre salarié

Autre (à préciser) :

Pour les candidats salariés :

Je vais déposer une demande de prise en charge des frais d'inscription auprès de mon employeur : oui non

Si oui préciser :

Raison sociale employeur :

Adresse / CP / Ville employeur :

Personne à contacter (e-mail – Téléphone) :

Pour les candidats étudiants :

Je vais déposer une demande de prise en charge des frais de séjour auprès de mon laboratoire ou de mon école doctorale :

Oui Non

Si oui préciser :

Nom Ecole ou Laboratoire :

Adresse / CP / Ville :

Personne à contacter :

Pour les autres étudiants/stagiaires :

Demande d'une exonération du prix d'inscription

Non Partielle Totale

Vous devez joindre à cette fiche d'inscription un C.V. relatif à votre expérience archéologique et un commentaire sur vos motivations.

Cette fiche doit être retournée à **Régine WORTMANN** (adresse au verso), impérativement avant le **15 avril 2014**.

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél. 05 40 00 89 31, E-mail : regine.wortmann@u-bordeaux.fr